

U2025-17

Envoyé en préfecture le 31/03/2025
Reçu en préfecture le 31/03/2025
Publié le
ID : 033-213302722-20250327-U2025_17-AU



REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MARSAS



DÉCLARATION PRÉALABLE
DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

N° DP 033 272 25 00011 déposé le 02/03/2025, complet le 02/03/2025 et affiché le 02/03/2025	
Par :	ENERGY-TECH
Représentée :	Monsieur METTOUDI Gilles
Demeurant à :	21, Boulevard du Parc 92200 NEUILLY SUR SEINE
Sur un terrain sis à :	Route Napoléon 33620 MARSAS 272 ZI 404
Nature des Travaux :	Installation de panneaux photovoltaïques

ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune

Le Maire de la commune de Marsas,

Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,
Vu le plan local d'urbanisme approuvé le 18 novembre 2005,
Vu la modification n°1 approuvée le 21 février 2007,
Vu la demande de déclaration préalable présentée le 02/03/2025 par ENERGY-TECH, représentée par Monsieur METTOUDI Gilles, pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur un terrain situé Route Napoléon à MARSAS (33620) ;

ARRETE

Article unique : Il n'est pas fait opposition à la Déclaration Préalable susvisée.

A Marsas,
Le Maire,
Brigitte MISIAK
Signé électroniquement



Signé électroniquement par : Brigitte Misiak
Date de signature : 27/03/2025
Qualité : Parapheur Urbanisme Marsas - Maire